

Saint-Constant démarre un processus d'annexion territoriale pour créer une bretelle d'accès sécuritaire sur la route 132

Saint-Constant, le 21 décembre 2020 – L'intersection des routes provinciales 132 et 209 (rue Saint-Pierre) est au centre de problématiques de sécurité et de circulation depuis fort longtemps et la Ville de Saint-Constant souhaite, depuis des années, régler la situation en y aménageant une bretelle d'accès sécuritaire. Toutefois, comme cette intersection fait partie du territoire de Sainte-Catherine, la capacité d'intervention de la Ville de Saint-Constant sur ce site est restreinte.

Lors de la séance du Conseil municipal du 15 décembre 2020, un processus d'annexion territoriale a été démarré par la Ville de Saint-Constant afin que le terrain où se trouve actuellement un bâtiment inutilisé (Le CHUM) soit intégré à son territoire. Une fois ce processus complété, la Ville aura les pouvoirs d'intervention nécessaires afin qu'une bretelle d'accès y soit aménagée.

« Malgré que ce dossier représente un enjeu majeur pour la Ville de Saint-Constant, dû à sa position du côté sud de la route 132, nous comprenons qu'il ne revêt pas le même niveau de priorité pour la Ville de Sainte-Catherine. La fluidité de la circulation, la sécurité des usagers et des piétons ainsi que l'achalandage causé dans le secteur sont des enjeux depuis des années pour nos citoyens. Nous ne pouvons attendre plus longtemps et avons été assez patients, la situation doit être réglée. L'annexion territoriale afin d'amener ce terrain sur le territoire de Saint-Constant et nous donner pleine liberté d'agir est un premier pas concret vers la mise en place d'une bretelle de virage » mentionne le maire, Jean-Claude Boyer.



La rue Saint-Pierre ayant une vocation régionale, cette dernière est l'exutoire vers le réseau routier métropolitain des municipalités de Saint-Constant, Saint-Rémi, Saint-Michel et Saint-Isidore. Un flot de plus de 8 800 véhicules empruntent cette intersection quotidiennement et celle-ci est reconnue comme un endroit dangereux. En effet, depuis 2015, 28 accidents ont eu lieu à cet endroit selon les données obtenues à la Régie intermunicipale de police Roussillon. Les automobilistes se partagent actuellement la

voie de droite pour continuer vers le boulevard des Écluses ou pour tourner sur la route 132, ce qui engorge cette voie et occasionne une longue file d'attente aux feux de circulation à toute heure. Pour éviter ce désagrément, plusieurs d'entre eux empruntent un détour dans les rues résidentielles avoisnantes qui ne sont pas conçues pour une telle circulation.

Historique du dossier

- 2016 à aujourd'hui – Début des discussions et nombreux échanges avec la Ville de Sainte-Catherine pour régler cette problématique. Plusieurs échanges également avec le ministère des Transports du Québec (MTQ) afin qu'il puisse prendre ce dossier en charge, étant donné que la route 132 et la rue Saint-Pierre sont de sa juridiction;
- 3 avril 2019 – Pétition de 2 295 signatures déposée à l'Assemblée nationale du Québec;
- 22 mai 2019 – Lettre transmise au leader parlementaire Simon Jolin-Barrette en réponse à la pétition ci-dessus mentionnée statuant, entre autres, que le réaménagement de la route 132 à Saint-Constant a été inscrit au PQI 2019-2029. La ville de Saint-Constant demande à ce que le réaménagement de la route 132 et la bretelle d'accès demandée soient deux projets distincts, et non un seul, pour permettre l'implantation rapide de cette bretelle tant attendue;
- 15 décembre 2020 – Démarrage d'un processus d'annexion territoriale pour transférer le terrain comprenant le bâtiment « Le CHUM » sur le territoire de Saint-Constant.

Pour plus d'information concernant la pétition pour la construction d'une bretelle dédiée au virage à droite à l'angle de la rue Saint-Pierre et de la route 132, [consultez notre site Web](#).

– 30 –

Source :

Service des communications

Ville de Saint-Constant

450 638-2010, poste 7460

communication@saint-constant.ca